

Inscription barreau - gestion assurances

Par **POATY ESTHER**, le **17/07/2018** à **15:21**

Bonjour,

J'ai déposé un dossier d'inscription au barreau de Paris et il semble que les années durant lesquelles j'ai été responsable marchés publics "et assurances" posent problème car impliquant beaucoup d'administratif. J'ai expliqué que l'essentiel de mon activité relevait du domaine de la commande publique. Il y a apparemment une jurisprudence (ékué décembre 2012) qui expose ce cas. Pouvez-vous me préciser ou la trouver et si la lecture de l'ordre est justifié ? Comment défendre mon dossier ?

Merci